



D.2024.06.27.1.1.21

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS EN COMMUN
DE L'AGGLOMERATION TOULOUSAINE**

Séance du 27 Juin 2024

1– LIGNE C – LIGNE AEROPORT - CONNEXION LIGNE B

1.1– MARCHES – CONVENTIONS

1.1.21 – Ligne C – Accord de consortium pour la réutilisation multi-usages des eaux usées traitées de l'usine de dépollution des eaux usées de Toulouse-Ginestous-Garonne – Projet Val'Rêu piloté par Toulouse métropole

L'an deux mille vingt quatre, le vingt sept juin dans la salle Métropole à Toulouse, le Comité Syndical du Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Toulousaine, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Michel LATTES, Président du Syndicat Mixte.

	PRÉSENTS	POUVOIR	ABSENTS-EXCUSÉS
TOULOUSE METROPOLE			
ANDRÉ Gérard	X		
BOLZAN Jean-Jacques	X		
BRIAND Sacha	X pour le chapitre 7	X (M. Bolzan pour les chapitres 1-2-3-4-5-6-8)	
CARLES Joseph		X (M. Chollet)	
CARNEIRO Grégoire	X		
CHOLLET François	X		
GRASS Francis	X		
JOP Serge		X (Mme Ochoa)	
LATTES Jean-Michel	X		
MOUDENC Jean-Luc		X (M. Lattes)	
OCHOA Nina	X		
TERRAIL-NOVES Vincent		X (M. Trautmann)	
TRAUTMANN Pierre	X		
TRAVAIL-MICHELET Karine	X		
SICOVAL			
CHERUBIN Laurent	X		
LUBAC Christophe	X		
CC DES COTEAUX BELLEVUE			
SEMPERBONI Patrice	X		
CC LE GRAND OUEST TOULOUSAIN			
GUYOT Philippe	X		
MURETAIN AGGLO			
SUAUD Thierry		X (M. Terrisse)	
TERRISSE Jean-Marc	X		

Exposé de Monsieur le Président :

- Par délibération n° D.2017.07.05.1.1 du 5 juillet 2017, le Comité Syndical de Tisséo Collectivités (SMTC) a approuvé le programme de l'opération Toulouse Aerospace Express (3ème Ligne de Métro et Ligne Aéroport Express).
- Par délibération n° D.2017.07.05.1.2 du 5 juillet 2017, le Comité Syndical de Tisséo Collectivités (SMTC) a confié, par mandat de maîtrise d'ouvrage à Tisséo Ingénierie (SMAT), la réalisation de l'opération Toulouse Aerospace Express (3ème Ligne de Métro et Ligne Aéroport Express).
- Par délibération n° D.2019.11.27.1.1 du 27 novembre 2019, le Comité Syndical de Tisséo Collectivités a approuvé la déclaration de projet, a déclaré d'intérêt général l'opération Toulouse Aerospace Express (3ème Ligne de Métro et Ligne Aéroport Express) et décidé de poursuivre la réalisation.
- Par arrêté préfectoral en date du 7 février 2020, Monsieur le Préfet de la Haute-Garonne a déclaré d'utilité publique et urgents les travaux de réalisation de l'opération Toulouse Aerospace Express (3ème Ligne de Métro et Ligne Aéroport Express).
- Par délibération n° D.2021.06.02.1.1.1 du 2 juin 2021, le Comité Syndical de Tisséo Collectivités a approuvé les études d'Avant-Projet de la 3ème ligne de métro.
- Par courrier du 14 septembre 2021, le maire de Toulouse a donné son accord pour la mise à disposition des parcelles de compensation propriétés de la ville de Toulouse.
- Par arrêté préfectoral en date du 15 avril 2022, Monsieur le Préfet de la Haute-Garonne a délivré l'autorisation environnementale de la 3ème ligne de métro.
- Par délibération n° D.2022.10.19.1.1.19 du 19 octobre 2022, le Comité Syndical a approuvé la convention de coopération avec le Conservatoire des Espaces Naturels Occitanie (CEN) pour la réalisation d'un inventaire de l'état initial écologique sur les trois sites de compensation et l'élaboration d'un plan de gestion écologique de ces sites.

Face aux enjeux du changement climatique dans le bassin Adour-Garonne, les deux régions Nouvelle-Aquitaine et Occitanie, le comité de bassin et l'agence de l'eau et l'État ont décidé de se mobiliser et de constituer une Entente pour l'eau. Cette Entente a lancé l'appel à projets Ec'Eau, en lien avec l'économie circulaire de l'eau, lancé par l'Entente pour l'Eau en 2021.

Un consortium de partenariat d'innovation s'est organisé pour répondre à cet appel à projet, piloté par Toulouse Métropole et associant :

- Asteo , titulaire du contrat de délégation des services publics de Toulouse Métropole pour la gestion de l'assainissement et des eaux pluviales.
- Polynem société spécialisée en ultrafiltration de l'eau et dans le développement et la fabrication de membranes fibres creuses.
- le LD 31 Eva , laboratoire du Conseil Départemental de la Haute-Garonne
- le CNRS
- le Stade Toulousain
- Tisséo Collectivités

Les Partenaires ont convenu de proposer et de mener un projet dénommé Val'Réu un projet collaboratif en réponse à l'appel à projets Ec'Eau, qui a été proposé en mars en 2022 à l'Entente.

Le projet a été retenu fin 2022 et financé à hauteur de 50% par l'Entente pour l'Eau, via l'agence de l'Eau.

Dans le cadre du Projet Val'Réu, ont été prévues plusieurs actions, différentes selon leur maturité, en vue de développer les usages de la Ressource d'eau usée traitée existante, ci-après désignée « la Ressource REUT » résultante d'un traitement d'affinage de type tertiaire réalisé sur l'usine de dépollution des eaux usées de Ginestous-Garonne.

Dans le cadre de ce Projet, les Partenaires interviennent sur les actions ou les missions proposées dans la réponse à l'appel à projets. Il s'agit par exemple de réaliser des études, de mener des essais, de procéder à des analyses, de rencontrer des intervenants, etc.

Ceci en vue de :

- développer de nouveaux usages de la Ressource REUT issue de l'usine de dépollution des eaux usées de Ginestous-Garonne ;
- contribuer à économiser la ressource en eau ;
- initier un programme participatif d'actions innovantes en matière de réutilisation de cette ressource ;
- mobiliser les acteurs du territoire pour créer une dynamique autour de l'économie circulaire de l'eau ;
- contribuer à la recherche et au développement d'usages d'eaux non conventionnelles ;
- accompagner l'évolution réglementaire encadrant les usages des Eaux Usées Traitées.

Les partenaires ont construit le projet autour de quatre actions et de cinq missions transverses pour étudier, préciser, confirmer, partager, communiquer autour de ces nouveaux usages.

Actions du Projet :

- Action 1 : Création d'une « Station-Service » de la Ressource REUT à l'attention des services d'hydrocurage et des directions opérationnelles de la collectivité intervenant sur le secteur de Ginestous-Garonne.
- Action 2 : Etude de faisabilité en vue de la réutilisation des eaux usées traitées pour l'arrosage de terrains de sport.
- Action 3 : Expérimentation de la réutilisation de la Ressource REUT pour l'alimentation de sanitaires.
- Action 4 : Etude de faisabilité pour l'utilisation de la Ressource REUT sur les installations du futur Garage Atelier de Daturas (GAD) de la nouvelle ligne de métro (ligne C).

Tisséo Collectivités a en charge de réaliser une étude de faisabilité, à la fois technique et réglementaire, et d'acceptabilité pour la réutilisation éventuelle des eaux de la ressource REUT pour le lavage des rames de métro dans le garage atelier de Daturas pour la ligne C.

Le montant de cette étude est estimé à 60 000 euros HT maximum se décomposant en :

- 50 000 euros HT pour l'étude de faisabilité technique et réglementaire,
- 10 000 euros HT pour l'étude d'acceptabilité sociale.

La moitié des dépenses réelles sera remboursée par l'Entente, via l'Agence de l'Eau.

Il est donc proposé au Comité Syndical d'autoriser la signature de l'accord de consortium entre Tisséo Collectivités et les autres partenaires du consortium, ainsi que la dépense correspondante.

Le Comité Syndical :
Entendu l'exposé de Monsieur le Président,
Après en avoir délibéré et à l'unanimité des suffrages exprimés :
[MM. Suaud (pouvoir) et Terrisse n'ont pas pris part au vote]

ARTICLE 1 : APPROUVE les termes du consortium entre Tisséo Collectivités et les partenaires du projet Val'Rêu.

ARTICLE 3 : AUTORISE le président de Tisséo Collectivité à signer l'accord de consortium et à engager les démarches pour le mettre en œuvre

ARTICLE 2 : AUTORISE la dépense correspondante.

ARTICLE 4 : DIT que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet pour contrôle de légalité.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,
Pour extrait conforme,
Le Président,

Jean-Michel LATTES